Tutoriel – Effectuer des réservations pour les accueils du mercredi

Ce tutoriel vous accompagne pas à pas pour vous aider à réaliser des réservations pour les accueils du mercredi.

- 1) Cliquez sur l'enfant à inscrire, puis sur le bouton « Modifier les réservations »
- 2) Cliquez sur l'activité proposée (le centre de loisirs dans lequel est inscrit votre enfant s'affiche automatiquement)

4							Changem de courri	nent iels Changement de téléphones	Changement d'adresses		
Ma	a fa	mill	е								
			d=								
Mo rése	odifier les servations	s in	reer ur nscriptic	on							
Mo rési Mod	odifier les servation: difier les centres	in réserva	ations	ne on tercredis		<	CL élémentaire Delerue	du	01/09/2022 au 05/	07/2023	0
Mo rési Moc	odifier les servation: difier les centres	s ir réserva sélément	ations taires m	nercredis 2022	2	<	CL élémentaire Delerue	du	01/09/2022 au 05/	07/2023	0
Moo résu Moo a a a LU	difier les servation difier les centres S MA	s ir réserva s élément Septer ME	ations taires m TBFE	nercredis e 2022 VE	2 SA	DI	CL élémentaire Delerue	du	01/09/2022 au 05/	07/2023	C
Moo résu Moo LU 29	odifier les servations difier les centres MA 30	s ir réserva sélément epter ME 31	ations taires m JE	nercredis e 2022 VE \$ 2	2 SA 3	DI 4	CL élémentaire Delerue CL élémentaire Delerue Mon agenda Inscription scolaire élémentaire centres élémentaires mercredis centres élémentaires mercredis centres élémentaires mercredis	du	01/09/2022 au 05/	07/2023 Ø	C

⇒ Vous arrivez sur la page d'introduction de l'activité.

- 3) Cliquez sur « commencer » en bas à droite.
 ⇒ Vous arrivez sur le calendrier de réservation.
- 4) Cochez les jours que vous souhaitez réserver.

Par défaut, seules les journées réservables (mercredis hors vacances scolaires) sont actives. Vous pouvez changer de mois dans la barre de menu, si vous souhaitez réserver sur plusieurs mois à l'avance (*Attention : les réservations pour le mois suivant ne sont plus modifiables ni annulables audelà du 25 du mois en cours – voir règlement ci-après*).

Semaine	m Mois				Réservations	du 01/10/2022 au 05/07/2	2023 4 0	octobre 2022 🕨	Appliquer une périodicité
Modificat	tions apportées	s ici 🦳 Réservation:	s antérieures en attente d'in	nstruction					Tout cocher / Tout décoche
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	
	39	26/09	27/09	28/09	29/09	30/09	01/10	02/10	
	40	03/10	04/10	05/10 Journée 🗹 CL	06/10	07/10	08/10	09/10	
	41	10/10	11/10	12/10 Journée CL	13/10	14/10	15/10	16/10	
	42	17/10	18/10	19/10 Journée ☑	20/10	21/10	22/10	23/10	

5) Après avoir coché les jours souhaités, cliquez sur le bouton « Aller à l'étape 2 », en haut à droite.

6) Un récapitulatif de vos réservations apparaît. Vérifiez les éléments, et cliquez sur « Valider ». Vos réservations sont immédiatement prises en compte et validées.



MODIFICATION OU ANNULATION DE RESERVATIONS

Il vous est possible de modifier ou d'annuler vos réservations à tout moment, dans la limite du délai fixé par le règlement intérieur relatif à l'accès et à la fréquentation des activités municipales périscolaires.

Conformément à ce règlement :

- les modifications ou annulations de réservations sont possibles jusqu'au 25 de chaque mois pour le mois suivant (par exemple jusqu'au 25 septembre 2022 pour les réservations du mois d'octobre).
- Au-delà de cette date, les réservations pour le mois suivant ne peuvent plus être ajoutées, modifiées ou annulées.
- Les journées réservées non consommées donnent lieu à facturation (hors absence pour raison médicale notifiée dans un délai de quinze jours suivant l'absence, certificat médical à l'appui).
- Les éventuelles fréquentations de l'accueil du mercredi sans réservation dans le délai imparti donnent lieu à facturation au tarif majoré de 50%.

POUR ANNULER UNE RESERVATION

- 1) Répétez les mêmes étapes que pour effectuer une réservation, jusqu'à accéder au calendrier de réservation.
- 2) Décochez les jours que vous souhaitez annuler, ou cochez les nouvelles réservations que vous souhaitez ajouter.
- 3) Cliquez sur le bouton « Aller à l'étape 2 ».
- 4) Un récapitulatif de vos modifications apparaît. Vérifiez les éléments, et cliquez sur « Valider ».



CONSULTATION DES RESERVATIONS SUR L'ESPACE CITOYENS

Il vous est possible de consulter vos réservations à tout moment depuis votre espace citoyens.

Lorsque vous cliquez sur l'icône de votre enfant, un calendrier s'affiche. Les jours réservés sont marqués avec un petit carré de couleur, suivant un code couleur correspondant à l'activité concernée.

Il vous est aussi possible de consulter le calendrier spécifique aux accueils du mercredi en cliquant sur la loupe à droite de l'activité

-		J										Changement de courriels	Changeme de téléphor	nt Cha les d'ad	Ingement Iresses			
Ma	a fa	mil	le															
Moc rése	b difier les ervations	3	Créer u inscript	ine														
4		Oct	obre	2022	2	Þ	Mon	ag	enda									
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI		Inscri école	ption scolair élémentaire R.	e élémentaire QUENEAU								
26	27	28	29	30	1	2		centre CL élé	es élémentai mentaire Dele	ires mercredis rue								
3	4	5	16	7	8	9		Evéne	ments du 01	septembre 2022	au 05 juillet	2023						
10	11	12	13	14	15	16										accéd	ler au calendrier	
17	18	19	20	21	22	23										spécit	fique à l'activité.	
24	25	26	27	28	29	30												
31	1	2	3	4	5	6												
	C)3 OC		RE/	09	►	LUNDI 03		MARDI 04	MERCREDI 05	JEUDI 06	VEND 07	REDI SA	MEDI	DIMAN 09	ICHE		
Inscr école	iption si e éléme	colaire (ntaire F	élément R. QUEI	aire VEAU														
centres élémentaires mercredis CL élémentaire Delerue du 01 septembre 2022 au 05 juillet 2023										Journée CL- Résa		-						